



Concours d'idées pour citoyens européens

On y va – auf geht's – let's go!

Vous faites partie d'un tandem franco-allemand et vous souhaitez élargir votre coopération à un autre partenaire européen ?

Vous habitez dans un pays européen et souhaitez réaliser un projet avec des partenaires français et allemands ?

Vous recherchez une subvention pour un projet transnational, innovant et qui sert l'intérêt général ?

Vous voulez participer au vote pour déterminer quels projets recevront une subvention ?

Alors le concours „On y va – auf geht's – let's go!“ est fait pour vous !

Quelles sont les conditions de participation ?

Pour qu'un projet puisse participer au concours d'idées, la RBSG et le dfi vérifie si le dossier de candidature est complet et si il remplit les **quatre critères formels** suivants :

1) Caractère d'intérêt général

L'un des trois partenaires du projet doit obligatoirement pouvoir justifier de l'**intérêt général** de son institution. C'est cette institution qui pose la demande de subvention (institution requérante). Le projet doit être porté activement par les trois partenaires même si chaque partenaire peut avoir un rôle différent au sein de l'équipe du projet. De même, le projet en lui même doit servir l'intérêt général. Le concours ne soutient pas de projet à caractère commercial.

2) 3 institutions partenaires

Le projet doit être porté par **au moins trois partenaires**, dont un partenaire allemand, un français et un troisième provenant d'un autre pays membre de l'Union Européenne. La participation de partenaires supplémentaires venant de l'UE ou de pays tiers, est également possible.

3) Échange

L'idée de départ du concours est que des groupes de citoyens engagés coopèrent et puissent bénéficier des expériences mutuelles. L'ouverture d'un projet à l'internationale doit constituer une plus-value pour l'idée et pour les acteurs impliqués. L'échange doit être placé au premier plan.

4) Date de début et durée des projets

La date de début et la durée du projet sont à définir librement par les équipes porteuses des projets. Cependant nous vous demandons de respecter certains délais dans la mesure où nous avons besoin de temps pour traiter les dossiers et nous ne pouvons pas accorder de subvention pour des activités en cours ou achevées.

Prochaine date butoir de candidature : **4 octobre 2017**.